

Septembre 2019

Association *Ma Caméra chez les Pros* / *Cap sur des métiers d'avenir*

Présidente : **Muriel Morin**

Coordination générale : **Dominique Goutard**

www.macamerachezlespros.fr

Ma Caméra chez les Pros permet aux **collégiens de classe de 3^{ème}** issus de milieux modestes d'envisager leur orientation, leur formation et leur avenir professionnel au vu des activités et métiers d'avenir de leur région. ***Ma Caméra chez les Pros*** s'inscrit dans les Parcours d'avenir et est proposée aux collèges comme Enseignement Pratique Interdisciplinaire/EPI.

Depuis 2019, le programme de ***Ma Caméra chez les Pros*** est officiellement reconnu par le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et le CGET comme stage collectif « Découverte des entreprises par les collégiens de 3^{ème} » / **Programme PaQte**.

Nos partenaires

Créée en 2012 en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale, ***Ma Caméra chez les Pros*** réunit aujourd'hui **9 grandes entreprises et institutions fondatrices et 18 entreprises associées en régions**, qui contribuent avec l'appui des Rectorats à la mise en œuvre du programme sur l'ensemble du territoire.

En 2018-2019, le programme ***Ma Caméra chez les Pros*** est opérationnel dans **9 académies**. Il associe **36 collèges (REP et REP+)** identifiés par les Rectorats **dans les quartiers et en zones rurales**, aux **entreprises et institutions d'avenir de leur territoire**, soit 36 binômes « collège / entreprise » pour l'année scolaire 2018-2019.

Ma Caméra chez les Pros bénéficie des partenaires suivants :

- **9 entreprises fondatrices** : Groupe ADP, BNP Paribas, Comdata Group, Deloitte, FACE Paris, Orange, Safran, Sanofi, AS de TF1 ;
- **18 entreprises associées en régions**: Aptima, CODIME, Collège Voltaire, Cressonnières Villa Paul, CUS habitat, Décathlon, Fanuc, MAMAC de Nice, Mecaprec, Messer France, Météo France, Naval Group, Nokia, Opéra de Nice, Renault, Schneider Electric, Théâtre d'Arras, Véolia ;
- **Dans 9 académies** : Créteil, Lille, Lyon, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Versailles.

Le dispositif : Les collégiens, acteurs du programme

Chaque collège, **équipé d'une caméra mise à disposition par son entreprise partenaire**, s'organise en équipe de production, chargée de réaliser **un reportage** sur une entreprise / une institution / une école de sa région et **des interviews** des responsables. Ce programme, qui se déroule sur l'ensemble de l'année scolaire, favorise la découverte par les collégiens de son entreprise ou institution partenaire, « de l'intérieur ».

Un **guide pédagogique numérique sur les techniques du reportage** (différentes phases de réalisation) est mis à la disposition des élèves et de leurs enseignants. Chaque binôme est accompagné pendant l'année par l'équipe nationale de coordination du programme.

Les reportages et interviews sont accessibles librement sur un **site internet dédié au programme** www.macamerachezlespros.fr qui relaie par ailleurs les sites des entreprises et institutions visitées et des médias partenaires. Ce site permet à tous les collégiens scolarisés ou non dans les académies qui accueillent le programme de découvrir des entreprises, des métiers et des formations professionnelles d'avenir.

Dans chaque académie, la **Finale *Ma Caméra chez les Pros*** conclut l'année scolaire avec la remise de **Diplômes attribués à chaque collège en fonction des qualités de son reportage** (diplôme de la réalisation, du scénario, de l'interview). Le **Prix du Jury** est attribué au collège dont la présentation orale est la plus performante.

Coordination nationale : **Hugo Oromi et Vincent Rouzard**

macamerachezlespros@gmail.com - 01 43 55 33 60

